



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gilets jaunes

Question au Gouvernement n° 1443

Texte de la question

GILETS JAUNES

M. le président. La parole est à Mme Valérie Lacroute.

Mme Valérie Lacroute. Monsieur le Premier ministre, la souffrance des Français est réelle, et les fins de mois sont difficiles pour beaucoup d'entre eux.

Depuis onze jours, nombre d'entre eux ont fait le choix d'enfiler un gilet jaune pour vous le dire.

Depuis onze jours, vous ne cessez de minimiser leur action. Pire, vous avez même stigmatisé leur mouvement, ce samedi, lors des événements sur les Champs-Élysées !

« Peste brune », « séditions » : vos ministres se sont livrés à des amalgames proprement scandaleux et inacceptables. Vous mélangez tout ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Plusieurs députés du groupe LR . Très bien ! Bravo !

M. Christian Jacob. C'est honteux !

Mme Valérie Lacroute. D'ailleurs, aucune des personnes arrêtées samedi n'était fichée comme appartenant à des groupes d'ultra-droite ou d'ultra-gauche.

Votre seule stratégie est de diviser les Français pour masquer vos difficultés face à cette colère.

M. Pierre Cordier. Très bien !

Mme Valérie Lacroute. Votre attitude est irresponsable : vous avez laissé volontairement, ce samedi, les forces de l'ordre sans consigne claire face à ces casseurs.

Vous avez laissé volontairement, ce même jour, dans l'espoir de retourner l'opinion publique contre eux, les gilets jaunes en difficulté face à ces événements inacceptables et la situation se dégrader. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Rémy Rebeyrotte. Vos propos sont scandaleux !

Mme Valérie Lacroute. Si j'ai bien sûr une pensée pour les blessés parmi les forces de l'ordre et les manifestants, je tiens à rappeler que l'immense majorité des gilets jaunes a manifesté sans violences.

M. Pierre Cordier. Tout à fait !

Mme Valérie Lacroute. Monsieur le Premier ministre, les Français ne vous parlent pas de fin du monde, mais de fin de mois.

Et l'intervention du Président de la République ce matin ne répond en rien à leurs difficultés.

M. Thibault Bazin. C'était lunaire !

Mme Valérie Lacroute. Pire, vous allez créer un énième comité Théodule, le Haut conseil pour le climat, bien évidemment financé par les impôts des Français.

M. Rémy Rebeyrotte. Démagogie !

Mme Valérie Lacroute. La première mesure qu'ils attendent est la suppression de la hausse des taxes sur les carburants. Il vous reste quinze jours pour agir.

Les Français attendent le vote des députés : quelles consignes allez-vous leur donner ? (Applaudissements nourris sur les bancs du groupe LR.)

M. Ian Boucard. Excellent !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Vous nous interpellez sur la manifestation de samedi dernier. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Ian Boucard. Pas que ! Les taxes !

M. Éric Straumann. On attendait Darmanin !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Quelques mots purement factuels pour revenir sur les faits, rien que les faits : cette manifestation n'était, comme vous le savez, pas déclarée puisque nous avons, avec le préfet de police, prévu un lieu tout à fait acceptable pour qu'elle s'y déroule : le Champ-de-Mars.

M. Charles de la Verpillière. C'est de la technique, ça !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Il n'a pas été retenu par les manifestants.

M. Charles de la Verpillière. Il faut rentrer au bureau !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . S'agissant de la manifestation que vous avez évoquée, madame la députée, ainsi que des incidents qui ont eu lieu au bas des Champs-Élysées, je ne peux malheureusement que vous confirmer que ces derniers ont été provoqués par un certain nombre de militants des mouvances d'ultra-droite.

M. Ludovic Pajot. Et l'ultra-gauche ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Ceux-ci se sont portés au contact des barrages et ont provoqué un certain nombre d'incidents violents. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Les policiers ont donc été contraints de les repousser. Ces mêmes militants ont ensuite méthodiquement érigé un barrage. (*Même mouvement.*)

M. le président. Monsieur de la Verpillière, voulez-vous bien baisser un peu le ton et écouter le secrétaire d'État ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Les forces de l'ordre ont ensuite méthodiquement dégagé les Champs-Élysées avec beaucoup de professionnalisme, de sang-froid, de courage et de détermination : nous tenons, avec Christophe Castaner, à leur rendre hommage.

Concernant le lien que vous faites entre les interpellations et la participation de militants de la mouvance de l'ultra-droite, vous savez très bien – car beaucoup, sur ces bancs, connaissent les questions d'ordre public – que ces mêmes militants viennent perturber les manifestations au moment où elles débutent, pour s'égailler ensuite.

M. Pierre-Henri Dumont. Vous deviez les isoler !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. On ne les retrouve jamais parmi les interpellés : cela a été le cas en 2013, en 2014 et cela l'a encore été samedi dernier. Nous savons qu'ils sont impliqués dans ces débordements.

M. Fabien Di Filippo. Et les inquiétudes des Français ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Concernant le rétablissement de l'ordre public, je puis vous assurer que samedi après-midi, tout a été mis en œuvre d'abord pour éviter que des actions violentes soient menées contre nos institutions, et ensuite que les Champs-Élysées soient libérés le plus rapidement possible des manifestants qui avaient un comportement extrêmement violent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. Monsieur Cordier, je vous en prie.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Lacroute](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1443

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 novembre 2018](#)